

Le français dans les relations affectives

en Côte d'Ivoire

Kouakou Antoine KOUAKOU

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan
(Côte d'Ivoire)

antoiny.kouakou07@gmail.com

Cet article analyse l'expression des relations affectives¹ en français de Côte d'Ivoire. Il se veut une contribution qui rend compte de la manière dont le français est utilisé pour exprimer les rapports affectifs en milieu social ivoirien. Dans ce pays, malgré le caractère officiel du français et son statut de langue d'enseignement et de scolarisation, il a vu naître des variétés connexes² par la volonté de ses locuteurs. Ces différentes variétés de français se discutent même dans le champ linguistique jusqu'à se manifester dans les relations affectives.

Mots-clés : *Amitié, français de Côte d'Ivoire, parenté, relations affectives.*

French in Affective Relations in Ivory Coast

This article analyses the expression of relationship in Ivoirian french. It wants be a contribution which put out how Ivorian use french to express affective relations in social environment. In this country, despite the official statute of french and its using as the school language, we have assisted to the birth of varieties because of its users. Theses varieties are discussing linguistic space in the country to the point where they are also present in expressing affective relationship.

Keywords: *Friendship, French of Côte d'Ivoire, Kinship, Affective Relation.*

Introduction

En Côte d'Ivoire, le français, langue officielle du pays, fait tache d'huile dans tous les contours de la société du fait de son dynamisme. Pour Kouadio (2008)

« aucune couche sociale n'échappe à l'emprise du français. Ainsi les fonctionnaires et les hauts cadres intellectuels communiquent en français, les ouvriers sur les chantiers, les petits employés qui forment la majorité du prolétariat urbain sont obligés de communiquer entre eux ou avec leurs patrons dans une langue qu'ils ne maîtrisent qu'imparfaitement. De même les jeunes déscolarisés, les enfants de la rue [...] ».

Cette omniprésence du français dans tous les secteurs d'activités et chez toutes les couches sociales montre à quel point ce parler fait partie intégrante des habitudes linguistiques ivoiriennes.

1 Les éléments que nous présentons dans cette contribution ne sont pas exhaustifs. Lors d'une visite en Côte d'Ivoire, un non ivoirien peut découvrir plusieurs autres mots et expressions qui traduisent l'affinité.

2 En Côte d'Ivoire, il existe trois variétés de français en plus du français standard. Ces formes de français sont nées du fait de la complexité du français langue coloniale et de la difficulté à penser dans cette langue qui était au départ une langue étrangère. La dernière de ces variétés est le nouchi : forme de français le plus en vogue en milieu jeune.

Dans le milieu social par exemple, on en fait usage selon les réalités pour lesquelles nous sommes amenés à nous exprimer. L'usage de cette langue dépend donc du domaine de définition de son usager. L'hypothèse qui sous-tend l'étude est que, en général, les Ivoiriens font usage d'un français « *tropicalisé* ». C'est-à-dire un français susceptible de rendre compte de leur vécu quotidien, de leur réalité. Nous postulons donc qu'en matière de relations interhumaines, les Ivoiriens ont un lexique assez particulier pour rendre compte de la parenté, de l'amitié, de l'amour.

- Comment cette réalité est-elle exprimée ?
- Pourquoi procèdent-ils ainsi ?

Ce sont ces questions qui guideront notre réflexion.

1. Méthodologie de la recherche

Les données de cet article se veulent qualitatives. Pour y arriver, nous avons recueilli des données écologiques lors de notre enquête. Ces données sont issues des échanges entre amis ou même les propos d'un individu peu importe la situation de communication : échanges avec contact direct et échanges sans contact direct³ (appel téléphonique, les réactions face à une publication sur Facebook, etc.). Nous récoltons ces propos le plus souvent par écrit spontanément sans aucune communication avec l'enquêté. Il convient de souligner que notre cible n'était pas précise. C'est pourquoi nous avons recensé toutes les situations de communication qui produisaient des données qui intéressent cette étude. Nous avons pu collecter des propos d'élèves, des jeunes rencontrés çà et là dans la ville d'Abidjan, des personnes âgées et toute autre personne ayant utilisé un mot ou une expression qui nous a semblé utile dans l'élaboration de cette recherche. Ceci nous a permis de recueillir des données provenant de plusieurs catégories sociales afin d'avoir un résultat plus général. Ces données sont traitées, regroupées, analysées et utilisées en fonction des besoins de cette étude.

2. Les relations familiales en français de Côte d'Ivoire

Cette partie est subdivisée en deux sous parties. La première portera sur les relations familiales proprement dites et la seconde s'intéressera aux rapports amicaux⁴.

2.1. La parenté

La parenté est une relation sociale privilégiée, consanguine ou non, fondée sur l'existence réelle ou supposée d'une filiation commune, d'une alliance ou d'une adoption⁵. Quant au lien de parenté, il est la relation entre deux personnes appartenant à la même famille. Citant le rapport de Martin (2003), Dumont et Renard (2004 : 7) établissent une distinction entre la parenté et la parentalité. « *La parenté est beaucoup plus exclusive car elle inscrit un enfant dans une lignée généalogique* » alors que la parentalité est attribuée à la famille (fonction ménagère), celle avec qui l'enfant « *vit sous le même toit* ». Cette famille « *a des fonctions de parentalité à l'égard des enfants qui y sont élevés, c'est-à-dire*

3 Dans cette contribution, nous nous intéressons uniquement aux données issues des échanges avec contact direct car celles recueillies sur les réseaux sociaux sont beaucoup plus standards et relèvent le plus souvent du français central.

4 En Côte d'Ivoire, un-e ami-e est considéré-e comme un membre de la famille. Certains noms utilisés pour désigner l'ami-e l'expliquent bien.

5 Définition prise le 06 octobre 2019 sur <https://fr.m.wikipedia.org>

qu'elle leur donne les moyens matériels, éducatifs et affectifs de devenir des adultes »⁶. Pour Lecluse et Wacquet⁷ (2004)

« être parent ne se réduit pas à une fonction de géniteur. Les géniteurs ont à devenir parents. C'est pourquoi la fonction peut même être élargie à toute personne répondant aux besoins des enfants et leur apportant l'amour et l'attention dont ils ont besoin ».

Pour exprimer la parenté en français de Côte d'Ivoire, l'on utilise des procédés en plus des expressions ordinaires du français central. Il semble judicieux de préciser avec Kouamé (2013) que « la parenté occupe une place centrale au sein de la société ivoirienne ». Il rejoint Lecluse et Wacquet quand il écrit : « Même si les liens de parenté reposent sur une ascendance commune, ils n'en sont pas pour autant réduits à ce seul lien biologique ». Cela veut dire que le parent n'est pas nécessairement un individu de la même lignée que soi. En Côte d'Ivoire, est appelé parent toute personne qui, pour une raison ou une autre, se retrouve à un certain moment de son existence proche de soi. Ainsi, le père peut être le frère de la mère ou du père biologique. Il peut également être une personne âgée pour qui on a de l'estime, du respect, de la considération. Cette dernière est appelée affectueusement « *papa* ». L'oncle n'est pas toujours désigné par cet appellatif. Les exemples suivants l'expliquent bien :

Extrait 1 : conversation entre deux enfants

Enfant 1 : « Ahi c'est qui le tonton là ? » (1)

Enfant 2 : « C'est le petit frère de maman. » (2)

Enfant 1 : « Moi je pensais que c'était le frère de ton papa oh. » (3)

Ces deux enfants échangent à propos d'une personne dont le premier ignore l'identité. Dans ces propos, on note le terme « *tonton* » (1). Pour lui, le terme ne désigne pas son oncle mais plutôt une personne plus âgée que lui. Dans la réponse du second, on note un autre élément « le petit frère de maman » (2). Cette réaction surprend quelque peu le premier car pour lui, l'homme en question était le frère du père de son interlocuteur. On voit dans ces interventions qu'en aucun moment, les enfants n'ont prononcé le mot oncle. En réalité ces appellations naissent des langues locales car ces parlers n'admettent pas des mots exacts pour désigner cette réalité. Dans le même sens, pour désigner la tante, on pourra entendre également « *la sœur de mon père ou de ma mère* ». Selon Kouamé (ibid.) lorsqu'on a « *grandi dans les mains d'une personne* », elle est aussi considérée comme une mère ou un père. Cette expression entre guillemets traduit le fait que l'on ait passé tout son enfance chez une personne.

Dans ces relations de parenté, on relève aussi les rapports frère-sœur. La sœur consanguine par exemple est appelée « *la sœur même père, même mère* ». C'est le cas pour le frère consanguin. On appelle frère « *le fils de la sœur, du frère du père ou de la mère* » au lieu de cousin. Dans les langues ivoiriennes en général, le cousin ne peut être clairement nommé. Il est donc désigné par les termes en question par « *frère* » tout simplement. C'est le même cas pour la cousine. Le frère peut être une personne (peu importe son origine) avec qui on a une certaine affinité sinon de très bons rapports. Selon l'auteur cité précédemment, le terme frère

6 Idée de DEKEUWER-DÉFOSSEZ (2001) cité par MARTIN (2003).

7 Rapport Nord-Pas de Calais (2004) - LECLUSE et WACQUET cités par DUMONT et RENARD, ibid.

« se rapporte également au cousin, à celui qui est originaire du même village, de la même région, de la même ethnie, du même pays et va jusqu'à désigner tous les Africains de race noire. Le terme "cousin" peut couvrir quelquefois une partie du champ sémantique du mot frère mais se rapporte aux populations de l'Afrique du Nord. Présenter son cousin (dans le sens du français de France) en utilisant ce terme en sa présence peut paraître choquant ».

Pour éviter de choquer, l'Ivoirien préfère dire c'est « *le fils ou la fille du frère de ma maman, de la sœur de ma maman* ». Quand la parenté est liée au père, on procède de la même façon. Pour désigner le demi-frère ou la demi-sœur, il dira tout simplement c'est mon frère ou ma sœur « *même père mais pas même mère* » et inversement. Ce même terme est aussi rendu par l'enfant de ma maman ou l'enfant de mon papa. En d'autres circonstances, on dira simplement « *le fils ou la fille de la femme de mon papa/du mari de ma-maman* ». Cette façon de faire a pour but d'éviter la confusion ou d'apporter une précision⁸. Dans ce cas de figure, Dumont et Renard (ibid.) parlent de « *parents sociaux* »⁹. Le terme neveu ou nièce ne font pas entorse à la règle. En effet, bien qu'il existe des termes appropriés dans certaines langues, les locuteurs ivoiriens préfèrent désigner ces réalités par des procédés plus simples et accessibles à tous. On dira du neveu « *mon fils* » (surtout quand il est un exemple, un modèle) et le fils de mon frère/de ma sœur (souvent quand il n'a pas une bonne réputation). Toute gymnastique langagière témoigne de la volonté des populations ivoiriennes de mettre en avant les liens de parenté qui les unissent avec autrui.

2.2. L'expression de l'amitié

Agamben (2007 : 4) a une conception philosophique de l'amitié. Pour lui, « *l'ami est un autre soi, un heteros autos* ». Quant à l'amitié, elle est définie comme « *un sentiment réciproque d'affection ou de sympathie qui ne se fonde ni sur les liens de sang, ni sur l'attrait sexuel ; relations qui en résultent* ». Elle est également « *un échange, un contrat comme les autres mais elle est le plus saint de tous. Le mot d'ami n'a point de corrélatif que lui-même [...]* »¹⁰. L'amitié est donc la plus parfaite de l'altruisme : l'individu s'y accomplit dans un autre lui-même¹¹. Pour rendre compte des rapports amicaux entre individus, l'Ivoirien recourt à différentes tournures. Les usages les plus fréquents sont du nouchi. Nous soulignons que le nouchi, appelé aussi parler jeune de Côte d'Ivoire, est l'une des variétés (la plus récente d'ailleurs) du français ivoirien. Ce langage revêt de plus en plus un caractère national car comme le français, il est lui aussi présent dans tous les contours de la société ivoirienne.

Dans les relations amicales par exemple, les mots utilisés proviennent le plus souvent du nouchi. Chez les locuteurs de ce langage, le seul mot ami est rendu par un parterre d'unités lexicales. Ces éléments sont soit le résultat d'une création lexicale soit des emprunts. Dans la conversation ci-dessous, nous découvrons quelques notions pour exprimer l'amitié.

8 Lorsque l'on se retrouve dans une famille recomposée.

9 Famille adoptive, famille recomposée, famille d'accueil, famille ayant recours à la procréation assistée, famille homoparentale (DUMONT et RENARD, 2004 p. 10).

10 Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou De l'éducation* (1762), ses 122 citations-proverbes français.fr consulté le 06 octobre 2019.

11 [https:// www.site-magister.com](https://www.site-magister.com)

Extrait 2 : échange entre deux amis

Ami 1 : « Hier je t'ai vu aek un môgô. Mais djoh, moi j'étais trop pressé. » (4)

Ami 2 : « C'est mon badé. On a fait le lycée ensemble. » (5)

Ami 1 : « J'ai vu que c'est ton frère saaang. Façon vous parlez et puis vous riez là. » (6)

Cette situation présente deux amis qui conversent dans les rues de Yopougon. Le premier explique une situation dans laquelle il a vu le second en compagnie d'une personne qui lui semblait étrangère. Ce doute sur l'identité de ce dernier est à l'origine de l'usage du déterminant « un » dans « je t'ai vu aek un môgô » (4). La réponse en (5) apporte une précision : « c'est mon badé ». Ici le mot pour traduire ami est « badé ». Pour rendre effectivement compte de cette complicité qui unissait son ami à l'autre (l'inconnu), il dit : « c'est ton frère saaang » (6). L'allongement du « an » vient comme pour montrer à quel point leur amitié est forte ; une amitié inaltérable.

Extrait 3 : dialogue entre trois amis

Dans l'extrait ci-dessous, on peut voir d'autres expressions qui traduisent la même appellation de l'ami :

Ami 1 : « Tu te fâches pourquoi même ? » (7)

Ami 2 : « Je n'aime pas ça. Tu comprends non ? » (8)

Ami 1 : « Tchè c'est quoi même ? Tu es mon poto non ? » (9)

Ami 3 : « Mon gars, s'il est fâché, faut damer sur lui on a ganhé temps. » (10)

Ces données ont été glanées à l'université d'Abidjan. Il s'agit de trois jeunes gens qui discutaient. L'un n'appréciant pas le contenu des échanges change de posture. Alors l'autre peut lui demander la cause de cette réaction. La réponse qui lui est donnée ne semble pas satisfaisante. La réplique en (3) le traduit bien : « tchè c'est quoi même ? Tu es mon poto non ? ». La présence de « non » en fin de la seconde question vient pour atténuer sa colère, pour l'apaiser. Le mot « ami » est ici rendu par « poto » (pote en français central). Le dernier intervenant a préféré utiliser « gars » qui signifie aussi ami. Ces éléments ne sont pas les seuls qui indiquent l'amitié. D'ailleurs, les termes comme « bro, asso, môgô, etc. » rendent compte de la même réalité selon leur emploi. En plus du nouchi, l'on emploie d'autres mots et expressions pour désigner l'ami.

Extrait 4 : conversation entre deux amis

Dans un véhicule en commun nous avons recueilli les propos suivants :

Ami 1 : « Je dis tu te rappelles de la sœur grande claire là. » (11)

Ami 2 : « Oui. Elle qui ne salue pas les gens là. » (12)

Ami 1 : « Elle m'a invité chez elle et j'ai dit ok. Tu sais ce que j'ai fait. » (13)

Ami 2 : « Tu as fait quoi ? » (14)

Ami 1 : « J'ai appelé mon Akoto Yao et puis on est parti. » (15)

Les enquêtés sus-énumérés s'expriment en français ivoirien. Dans leur échange, on peut souligner la présence du terme « Akoto ». Il désigne ami. À l'origine, ce mot est un terme baoulé qui veut dire compagnon, disciple. Un « akoto » est une personne qui est à la disposition d'une autre, qui la sert. Vu la relation qui lie l'un à l'autre, il est appelé « akoto ». L'additif Yao (15) ne joue vraiment pas sur le sens du mot. Toutefois il convient de signaler que, *Akoto Yao* est le nom d'un homme politique et écrivain ivoirien. La référence faite à ce nom pour désigner son ami fidèle n'est pas vraiment significative.

3. L'expression des relations amoureuses

« *L'amour est envisagé comme une visée communicationnelle en même temps que décroît l'idéologie du sacrifice personnel et que se forge une démocratie relationnelle où chacun doit en théorie pouvoir se faire entendre* » (Morin Céline, 2014 : 281).

De cette théorie, on peut comprendre qu'en matière amoureuse la communication est incontournable (même si ce n'est pas l'objet de notre recherche). Généralement « *les premières relations amoureuses coïncident avec les premières relations sexuelles* » (Gascon Sophie 2011 : 6). Cette section portant sur l'expression de l'amour n'exclut aucune catégorie car ces mots et expressions sont employés même par les plus petits. Sous cet intitulé, nous traiterons des relations homme-femme et des relations femme-homme.

3.1. Les relations homme/femme

Les relations amoureuses (homme-femme ou femme-homme) regorgent un lexique assez fourni en français de Côte d'Ivoire. Dans ce domaine, les hommes sont beaucoup ingénieux quand il s'agit de donner des noms à leurs amoureuses. Ils le font très souvent dans une démarche cryptique. L'homme ivoirien a pour nature de parler avec des codes voire un langage inaccessible pour éviter de se faire comprendre par toutes les personnes qui ne font pas partie de son champ d'amis. Les situations que nous exposons, présentent quelques notions pour désigner la petite amie.

Extrait 5 : conversation entre un gérant de cabine et un passant

Enquêté 1 : « *Tu as géré le dossier propre hier ?* » (16)

Enquêté 2 : « *J'ai tué ça.* » (17)

Enquêté 3 : « *Toi là tu as fini avec ça hein ! C'est quel mouso ça encore ?* » (18)

Enquêté 2 : « *C'est mon mouhoument.* » (19)

Enquêté 1 : « *Tu as un bon produit hein.* » (20)

Enquêté 2 : « *C'est pas faux.* » (21)

Cet échange se fait en nouchi. Les enquêtés emploient certains termes pour désigner la copine. En (16), on remarque l'usage du terme « *dossier* ». Cette métaphore met en parallèle une jeune fille et un dossier. En fait, la manière dont l'on se préoccupe d'un dossier dont il a la charge, c'est de cette même façon que l'homme tient à sa conquête. Cette dernière est ainsi appelée le « *dossier* ». Dans une logique pareille, d'autres diront « *terrain* ». Avec l'enquêté 3, on peut voir « *mouso* ». Dans la question posée en (18), *mouso* renvoie à « *jeune fille* ». D'ailleurs l'ajout de « *encore* » est plein de sens. Car ce dernier semble aimer la compagnie des jeunes filles. La réponse de l'enquêté 2 enregistre le mot : « *mouhoument* » (mouvement) (19). Il désigne lui aussi la petite amie. Pour mettre en valeur les atouts de la fille en question, l'enquêté 1 pourra dire « *tu as un bon produit hein* » (20). Cet énoncé phrastique veut simplement dire « *tu as une belle copine* ». Le terme mis en évidence ici est « *produit* ». En plus de ces mots et expressions, il y a d'autres éléments qui rendent compte de la même réalité.

Extrait 6 : conversation entre un gérant de cabine et un passant

Gérant : « *Petit viens, viens, viens. Je dis oh go d'hier là, tu la connais où ?* » (22)

Passant : « *C'est mon amie.* » (23)

Gérant : « *Si c'est ton way faut dire hein. Sinon toi-même tu connais affaire là.* » (24)

Passant : « *C'est mon mouso oh.* » (25)

Gérant : « *Hum petit !* » (en remuant la tête). (26)

Cette séquence propose d'autres mots qui mettent en évidence la réalité de la femme vue dans les relations amoureuses. Ainsi « *go* » (22), « *way* » (24) et « *mouso* » (25) sont utilisés dans cet extrait pour désigner une petite amie. Tout ce lexique est utilisé la plupart du temps dans les relations officielles. Dans ce contexte évidemment, il existe un chapelet interminable d'éléments lexicaux. Chez les plus jeunes, ils diront c'est « *ma pharmacie, mon gobelet, ma mousingué* »¹². Chez les hommes mariés par exemple, on parlera de « *deuxième bureau* ». Ce référent correspond à cette jeune fille qui pour une raison ou pour une autre se lie à ce dernier pour des relations amoureuses. Quand la dame est un peu plus âgée que l'homme, alors elle devient sa « *gnanhi* »¹³. Désormais, il l'appelle « *mon bébé, mon étoile, mon cœur, mon soleil, etc.* » pour lui faire savoir qu'il l'aime éperdument. Ces termes ne se résument pas à l'usage de ces derniers. Ils sont utilisés par tous y compris les femmes. En milieu chrétien évangélique, le langage prend une autre tournure. Les hommes, pour parler de leurs amoureuses emploieront des termes comme « *la sœur* » pour des relations non encore officielles et « *c'est ma fiancée* » pour des relations officielles¹⁴.

3.2. Les relations femme/homme

Contrairement aux hommes, les femmes ont aussi un ensemble de mot pour désigner leurs conjoints, leurs compagnons dans les rapports officiels comme non officiels. À l'instar des hommes, les femmes sont toutes aussi ingénieuses et créatives du point de vue du vocabulaire. Dans les relations officielles, le lexique est pratiquement invarié du français standard au français de Côte d'Ivoire. Mais quelques éléments viennent renforcer ce qui existe déjà. C'est dans ce sens qu'on entendra « *mon mari, le père de mes enfants, mon chéri [...]* ». En d'autres circonstances, elle dira « *on vit ensemble* » pour parler de son concubin. Dans ce cas, il s'agit d'un rapport de concubinage. La relation est certes sue de plusieurs mais elle n'est pas encore officielle. Cette façon d'utiliser le français à l'ivoirien abonde dans le sens de Kourouma selon qui : « *les langues négro-africaines sont en perpétuelle création ; elles s'adaptent, épousent les réalités et les sentiments qu'elles sont chargées d'exprimer* » (Kourouma, 1997 : 136). De telles idées se vérifient chez les locuteurs du français en Côte d'Ivoire car le français a désormais une coloration desdites langues dans l'espace ivoirien.

Lorsqu'une même femme se retrouve avec plusieurs petits amis, chacun d'eux joue un rôle précis dans cette aventure. Par exemple celui qu'elle appelle « *le financier* », est celui qui, en toutes occasions, peut voler à son secours en lui donnant de l'argent. Un autre peut être « *son gabriel gare* ». Ce terme désigne plutôt un lieu à Yopougon, l'un des quartiers populaires d'Abidjan. C'est un carrefour où l'on peut s'offrir de la viande de porc prête à la consommation. Par ricochet, l'homme qui est susceptible de lui fournir de la viande ou de l'argent pour s'en procurer est désigné sous ce substantif. En d'autres circonstances, son « *gabriel gare* », c'est l'individu qui, dans l'optique d'une relation amoureuse, la rencontre régulièrement dans ce lieu. Quand on se retrouve dans une situation d'infidélité, celui qui courtise est dénommé « *petit pompier* ». En réalité, il est

12 Ces expressions sont en nouchi brodé : forme de ce langage qui consiste à ajouter un affixe au mot que l'on veut mettre en valeur. Par exemple dans les cas suscités, *pharmacie* correspond à *femme*, *gobelet* à *go* et *mousingué* à *mouso*.

13 Une dame qui entretient un jeune homme (notamment du point de vue matériel et financier) afin que ce dernier comble ses envies sexuelles.

14 Lorsque les deux partenaires sont connus des parents respectifs ou ont déjà franchi l'étape du mariage traditionnel : la dot.

celui qui apporte un secours à la femme en dehors de son mari. Cette assistance est, dans bien de cas, sexuelle. Ce sujet, les femmes n'en parlent pas comme ça dans les rues. Le français ivoirien a un répertoire non négligeable en la matière. Aussi la femme appelle-t-elle l'homme « *mon goumin* ». C'est-à-dire une personne (un petit ami) susceptible de lui causer une déception amoureuse ou qui lui cause un chagrin d'amour. Il convient de relever que *goumin* est le diminutif de « *goumin-goumin* » qui signifie chagrin d'amour. Ailleurs, celui qui courtise ou qui est en relation illicite avec une femme est appelé « *gars* » (petit ami).

4. Pourquoi les Ivoiriens procèdent-ils ainsi ?

Pour répondre à cette question, revenons sur le statut du français en Côte d'Ivoire. Le français a été imposé à la Côte d'Ivoire durant la période coloniale. Au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance, les autorités ont adopté le français comme langue officielle du pays. Alors que selon Brou (2008 : 17) « *la Côte d'Ivoire [...] connaît un nombre pléthorique de langues endogènes. Ce qui le classe parmi les pays multilingues du monde* ». Elle précise dans la suite de ses écrits que « *ce choix a été fait pour que le français soit la langue de gestion du pays et des grands échanges internationaux, et également pour unifier le pays sur le plan linguistique* ». Ce statut attribué au français fait de lui une langue incontournable dans la vie courante ivoirienne. Sur le terrain, pour revenir à notre préoccupation, la pratique du français « *sur un substrat de multilinguisme généralisé sans langues ivoiriennes véritablement dominantes, a engendré diverses variétés de français (en particulier français local, français populaire ivoiriens et nouchi) aux normes plus ou moins différenciées* » (Brou, *ibid.* : 18). Ces variétés de français résultent de la difficulté que renferme le français que Simard (1994 : 20) appelle « *le français de l'Ivoirien cultivé* ». Les locuteurs ivoiriens, pour mieux traduire leur réalité, exprimer leur vécu, leurs sentiments, etc., se réfugient dans ces formes non standards. C'est ce qui justifie l'usage de ces termes et expressions pour traduire l'affection. Car la Côte d'Ivoire a jusque-là une population majoritairement analphabète et le français central ne permet pas toujours de rendre exactement compte de sa pensée. Il est donc complexe et difficilement accessible à cette population. Même si cette façon de faire n'est pas comprise des francophones non ivoiriens, ce procédé est la façon d'exprimer son sentiment réel bien souvent copiée sur les langues locales.

Conclusion

En Côte d'Ivoire, le français est présent dans tous les contours de la société. En tant que tel, il est utilisé pour mettre en exergue les relations. Lesquelles sont beaucoup plus rendues dans les variétés locales de cette langue. Ces usages traduisent la volonté des Ivoiriens de s'exprimer dans un langage qui rend mieux compte de leurs réalités quotidiennes. Kouamé (*op. cit.* : 13) écrit :

« Les locuteurs ivoiriens se sont littéralement approprié l'ancienne langue coloniale, en la façonnant selon leurs besoins. Ils en ont fait une langue vivante et dynamique, colorée et adaptée à toutes les situations de communication. À travers les différentes variétés de cette langue, les Ivoiriens donnent forme à leurs pensées, désignent et décrivent désormais leur monde. Ils y transposent les ressources structurelles de leurs langues premières. Ils font dire à cette langue les réalités culturelles et sociales dans lesquelles ils vivent au quotidien. »

Toutefois, il convient de retenir que là où affluent le plus ces situations, c'est dans l'expression des relations amicales et surtout amoureuses. Encore faut-il préciser que dans

ces deux cas les hommes sont beaucoup plus ingénieux et créatifs car ils utilisent un nombre significatif de mots pour désigner la même chose.

Références bibliographiques

- AGAMBEN, G. (2007). *L'amitié*. Traduit par Martin RUEFF, éditions Payot et Rivages pour la traduction française : Paris. 5p. Téléchargeable sur [http:// www.unifr.ch](http://www.unifr.ch). Consulté le 06 octobre 2019.
- BROU, D.-C. (2008). « Influence des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire sur la norme académique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges d'Abidjan », Revue en ligne *Analyses* n° 12, p.17-41: [http:// w3.univ-tlse.fr/gril/analyses/](http://w3.univ-tlse.fr/gril/analyses/), Université Toulouse-Le Mirail.
- DUMONT, D. & RENARD, F. (2004). *Parenté : nouveau concept, nouveaux enjeux ?* UCL-RESO, Unité d'éducation pour la santé. École de santé publique-centre « recherche en système de santé » en collaboration et pour le centre local de promotion de la santé de Huy-Waremme. 17p.
- GASCON, S. (2011). *Relations amoureuses, communication et gestion des conflits chez des couples adolescents hétérosexuelles*. Mémoire de maîtrise en sexologie, Université du Québec à Montréal.
- KOUADIO, N.-J. (2008). *Le français en Côte d'Ivoire : de l'imposition à l'appropriation décomplexée d'une langue exogène*. Jean-Yves MOLLIER et Gérard VIGNER (Coord), *L'émergence du domaine et du monde francophones, Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 40/41, SIHFLES, 179-197.
- KOUAMÉ, K.-J.-M. (2012). La langue française dans tous les contours de la société ivoirienne. ODSEF, Québec Université Laval, 26 p.
- KOUROUMA, A. (1997). « Écrire en français, penser dans sa langue maternelle ». *Etudes françaises*, 33 (1), 115-118. <https://doi.org/10.7202/036057ar>.
- MARTIN, C. (2003). *La parentalité en question. Perspectives sociologiques : rapport au haut conseil de la population et de la famille*. Halshs-00201825.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ, MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA FAMILLE (2014). Filiation, origine, parentalité : le droit face aux nouvelles valeurs de responsabilité générationnelle. *Rapport du groupe de travail, Filiation, origine parentalité*, THERY Irène (dir), Anne-Marie LEROYER (rap.) 547p.
- MORIN, C. (2014). « L'amour et les théories de la communication/Love and the theories of communication ». *Questions de communication* [en ligne], 26/2014, 281-298, mis en ligne le 31 décembre 2016, consulté le 06 octobre 2019. URL : [http:// journals.openedition.org/questionsdecommunication/9331](http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9331), doi :10.4000/questionsdecommunication.9331.
- SIMARD, Y. (1994). « Les Français de Côte d'Ivoire ». *Langue française*. N°104, 20-36.doi : 10.3406/lfr.1994.5736.http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1994_num_104_1_5736
- VYDRINE, V.-F. (2005). *La terminologie de la parenté en Bamana : structure d'un groupe lexical*. 71-99. Téléchargeable sur [llacan.vjf.cnrs.fr](http://lacan.vjf.cnrs.fr). Consulté le 06 octobre 2019.

Pour citer cet article

Kouakou Antoine KOUAKOU, « Le français dans les relations affectives en Côte d'Ivoire », *Paradigmes* 2019/7, p. 65-73.